

DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG

CANTON DE MIRIBEL

MAIRIE DE NEYRON

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 28 mars 2024

**OBJET : AMENAGEMENT VOIRIE
ZAE PORTE DU GRAND LYON**

20240008

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mars, à 19H30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de :

Christine FRANÇOIS, Maire

Étaient présents : DELACOURT Marc, DUPLAN Véronique, FAURE Sébastien, FAVREAU Julien, FRANÇOIS Christine, GARCIA Nathalie, GIRARD Jean-Yves, GRUFFAT Henri, HERVIS Jean-Pierre, LARIVE Bruno, MENUT Brigitte, PAYRE Raphaël, PERINELLE Patricia, PISTIL Raymond, QUEIREL Elodie, VERDENET Clotilde.

Pouvoirs : BOURGEOIS Rosaria donne pouvoir à DUPLAN Véronique, BOYET Jérôme donne pouvoir à LARIVE Bruno, BRIERE Matthieu donne pouvoir à QUEIREL Elodie, GAROUTTE Agnès donne pouvoir à FRANÇOIS Christine, JULLIEN Valérie donne pouvoir à GARCIA Nathalie, MARQUIS Gérard donne pouvoir à GRUFFAT Henri, NEDIALKOVA Krassi donne pouvoir à GIRARD Jean-Yves.

Secrétaire de Séance : Bruno LARIVE

Date de convocation du Conseil : 21/03/2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 16

Pouvoir : 7

Rapporteur : RAYMOND PISTIL

Des travaux d'aménagement de la ZAE Porte du Grand Lyon vous sont proposés suite au constat suivant : des vandalismes sur les panneaux de signalétique : poteaux cassés ou volés ; l'effacement du marquage au sol au fil du temps et l'installation d'une maison médicale qui a engendré davantage de circulation et des problèmes de stationnement.

Par conséquent, il est indispensable de réaliser des travaux de sécurisation de la voirie pour améliorer l'insécurité des usagers de cette zone d'activité.

Le montant de ces travaux, estimé à 15 721,20 € TTC, se décompose comme suit :

Poste des dépenses	Montant prévisionnel HT	TVA 20 %	Montant TTC
Travaux voirie	13 101,00 €	2 620,20 €	15 721,20 €

Cette opération peut être financée par la Communauté de communes de Miribel et du Plateau au titre du fonds de concours / aménagement de voirie.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Financeurs	Dépenses subventionnables	Taux	Montants subventions
CCMP	13 101,00 €	35 %	4 585,35 €
Total des subventions		4 585,35 €	
Autofinancement Ville de Neyron		8 515,65 €	
Coût HT		13 101,00 €	
		Soit 35 % du coût total des dépenses	

L'opération n'est pas assujettie à la TVA, néanmoins elle bénéficie du FCTVA.
Le n° de SIRET de la commune est le 210 102 752 00016.

Afin de permettre l'instruction administrative du dossier, il est proposé au Conseil municipal :

- D'approuver :
 - o La réalisation des aménagements pour sécuriser la voirie de la ZAE Porte du Grand Lyon pour un montant de 13 101,00 € HT soit 15 721,20 € TTC,
 - o Le plan de financement prévisionnel ci-dessus.

- D'autoriser Mme la Maire à :
 - o solliciter l'aide financière de la CCMP au titre du fonds de concours / aménagement de voirie ;
 - o entreprendre toutes démarches visant au parfait aboutissement du projet et à signer tout document afférent à ce dossier.

La Commune s'engage à ne pas commencer l'exécution des travaux avant d'avoir reçu l'accusé de réception l'autorisant à les démarrer.

Les crédits nécessaires en dépenses et en recettes seront inscrits au Budget primitif 2024 et réajustés au fur et à mesure des notifications.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A 18 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS :

- **ADOpte** les propositions de M. le rapporteur.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus par les membres présents.

A NEYRON, le 28/03/2024

La Maire
Christine FRANÇOIS

